

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 19 septembre 2024, s'est réuni le Jeudi 26 septembre 2024 à 18h, en séance publique à la Salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 71 / Quorum : 36

Nombre de délégués présents : 44 délégués présents dont 1 suppléant

Nombre de membres représentés : 14

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
FRONTENEX	Claude	DURAY
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRIGNON	François	RIEU

MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT PAUL SUR ISERE	Véronique	AVRILLIER
TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
SAINT VITAL	Jean-Paul	MERMOZ

Délégués représentés :

Michel BATAILLER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Morgan CHEVASSU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre JARRE
Pascale MASOERO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Davy COUREAU
Claudie TERNOY LEGER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Laurent GRAZIANO
Frédérique DUC	ALLONDAZ	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO
François GAUDIN	GRESY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Christian RAUCAZ
Lina BLANC	GRIGNON	Ayant donné pouvoir à François RIEU
Jean-Claude SIBUET-BECQUET	MONTAILLEUR	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET
Michel CHEVALLIER	UGINE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Mustapha HADDOU	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET-CARRIN

Le Conseil Communautaire a choisi **Simon OUVRIER BUFFET** comme Secrétaire de séance.

Objet : Eau et Assainissement – Présentation des rapports des concessionnaires et prestataires des services Eau et Assainissement 2023

Rapporteur : M. le Président

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté d'Agglomération Arlysère exerce la compétence optionnelle « Eau » et « Assainissement » sur l'ensemble de son territoire.

En 2023,

- Les Saisies : Délégataire Eau : SUEZ ; début du contrat le 01/03/2013 ; fin de contrat au 31/01/2033
- Albertville, Césarches, Grésy-sur-Isère, ex SI FAYET (Cléry, Frontenex, Saint-Vital, Tournon, Verrens-Arvey) : Prestataire Eau : SAUR ; début du contrat 01/10/2023 ; échéance au 31/12/2025 (tranche ferme) ou 30/06/2027 (avec tranche optionnelle). Pour rappel, du 01/01/2023 au 30/09/2023, l'entreprise SUEZ assurait cette prestation.

De plus, en 2023 la gestion de 18 stations d'épuration des eaux usées du Service Assainissement, faisait l'objet d'un contrat de prestation de service (SAUR) :

- STEP de Gilly-sur-Isère
- STEP de Mercury - Grand Arc
- STEP de Mercury - Cruet
- STEP de Notre-Dame-des-Millières - Corbet d'en Haut
- STEP d'Allondaz
- STEP d'Esserts-Blay - Saint Thomas
- STEP de La Bâthie - Vernay
- STEP de Queige
- STEP de Rognax
- STEP de Sainte-Hélène-sur-Isère
- STEP de Venthon
- STEP de Villard-sur-Doron
- STEP de Grésy-sur-Isère
- STEP de Montailleur - Fournieux
- STEP de Montailleur - Chef-lieu
- STEP de Montailleur - La Chagne
- STEP de St-Nicolas-la-Chapelle
- STEP de La Giettaz

Ces contrats prévoient l'édition par les co-traitants de rapports annuels quant au fonctionnement des équipements.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.1411-3, les contrats de concession et de prestation prévoient que le délégataire ou prestataire transmette chaque année à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services.

Les délégataires ou prestataires ont transmis leur rapport annuel 2023 de délégation ou de prestation.

Ces rapports sont consultables sur le site internet d'Arlysère et au siège de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

Ils ont été examinés par la CCSPL le 12 septembre 2024.

Le Conseil Communautaire prend acte des rapports des concessionnaires et prestataires des services Eau et Assainissement 2023.

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

